



# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Raiffeisen-GreenBonds (I)

Tranche	Devise du fonds	Devise de la tranche	Date de création	Code ISIN
Code ISIN Distribution des revenus (A)	EUR	EUR	1 avr. 2016	AT0000A1KKC2
Code ISIN Capitalisation des revenus (T)	EUR	EUR	15 sept. 2015	AT0000A1FV69
Code ISIN Capitalisation totale des revenus, international (VTA)	EUR	EUR	15 sept. 2015	AT0000A1FV77

Ce fonds est géré par la société **Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H.**

Gestion de fonds: **Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H.**

Somme d'investissement minimum: **EUR 500.000,00**

### ■ Objectifs et politique d'investissement

Le Raiffeisen-GreenBonds (I) est un fonds d'investissement obligataire dont l'objectif est de générer des revenus réguliers. Il est investi par au moins 51 % de l'actif du fonds en emprunts, émis pour le financement de projets écologiques sur le thème du climat (aussi appelés "Green Bonds"). Dans le cadre de la gestion du fonds, on cible une couverture des risques de change ouverte. Les émetteurs des emprunts et/ou instruments du marché monétaire composant le fonds peuvent entre autres être des Etats, des émetteurs supranationaux et/ou des entreprises. Le fonds est géré de manière active et n'est pas limité par un indice de référence.

La société d'investissement peut acquérir des instruments dérivés uniquement à des fins de couverture.

Pour la catégorie de parts A, les revenus du fonds sont distribués à partir du 15.11. Les versements sur le capital du fonds et les versements intermédiaires sont également possibles. Pour toutes les autres catégories de parts, les revenus sont conservés dans le fonds et augmentent la valeur des parts.

Les porteurs de parts peuvent sur une base journalière – et sauf suspension pour circonstances exceptionnelles – demander le rachat de leurs parts auprès de la banque dépositaire au prix de rachat en vigueur.

**Recommandation:** ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans.

### ■ Profil de risque et de rendement



Le profil risque/rendement se rapporte à la performance passée et ne peut pas être considéré comme une garantie du profil risque/rendement futur. La classification en catégorie 1 ne signifie pas qu'il s'agit d'un investissement sans risques. La catégorie de risque peut changer avec le temps. Une classification du fonds dans la catégorie de risque **3** est réalisée sur la base des fluctuations de cours passées du fonds ou d'un portefeuille similaire ou d'une délimitation du risque applicable.

Risques qui ne sont pas pris en compte dans le classement des risques mais qui revêtent malgré tout une certaine importance pour le fonds:

**Risque de crédit:** Le fonds investit une partie de son actif (directement ou par le biais de dérivés de crédit) dans des obligations et/ou des instruments du marché monétaire. Il existe un risque que les émetteurs deviennent insolvables (ou que la qualité des émetteurs se dégrade). Ces obligations et/ou instruments du marché monétaire (ou dérivés de crédit) peuvent donc perdre tout ou partie de leur valeur.

**Risque de liquidité:** Il existe un risque qu'une position ne puisse être vendue en temps opportun à un prix raisonnable. Ce risque peut aboutir à une suspension des rachats de certificats de parts.

**Risque de défaillance:** le fonds peut conclure des transactions avec différents partenaires contractuels. Il y a un risque que lesdites contreparties n'honorent pas leurs créances à l'égard du fonds, par ex. pour cause d'insolvabilité.

**Risque opérationnel, risque de conservation:** Le fonds peut subir des pertes du fait de la défaillance de processus / systèmes internes ou d'événements externes (par ex. des catastrophes naturelles). La conservation des actifs du fonds comporte un risque de perte. Celui-ci peut résulter de l'insolvabilité, d'une violation de l'obligation de diligence ou d'un comportement frauduleux du conservateur ou d'un sous-conservateur.



## Frais

Les frais prélevés sont utilisés pour la gestion du fonds. Sont également inclus les frais de vente et de marketing des parts du fonds. Le prélèvement des frais diminue la performance du fonds.

### Frais uniques avant et après l'investissement

<b>Frais d'entrée</b>	<b>3,00 %</b>
<b>et frais de sortie</b>	<b>0,00 %</b>

Il s'agit ici du montant maximal prélevé sur votre apport avant l'investissement / avant le versement de votre rendement. Pour les frais actuels, se renseigner auprès de l'agence de vente.

### Frais prélevés par le fonds au cours de l'année

<b>Frais courants</b>	<b>0,47 %</b>
-----------------------	---------------

Les frais indiqués ici reposent sur une estimation qui donne une image plus représentative de leur évolution future que les observations historiques. L'estimation des „frais courants“ comprend les frais de gestion ainsi que l'ensemble des droits. Les frais de transaction étrangers ainsi que les frais en fonction de la performance du fonds ne font pas partie des „frais courants“. Les „frais courants“ peuvent différer d'une année à l'autre. Le calcul précis des frais est détaillé dans le rapport annuel du fonds pour chaque exercice (sous-paragraphe „Charges“).

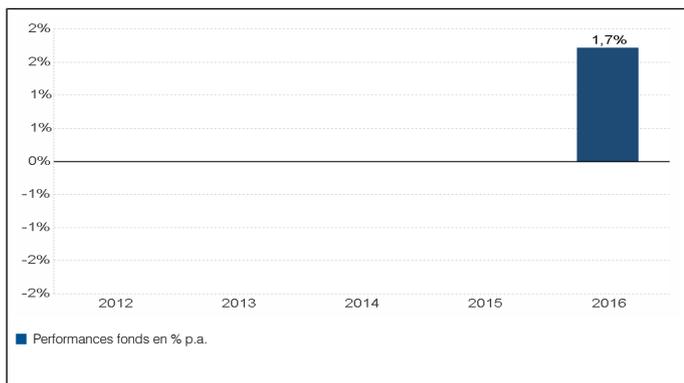
### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

#### Frais liés à la performance du fonds

non applicable

## Performances passées

Le graphique suivant présente la performance du fonds (tranche AT0000A1FV77) en EUR. La performance illustrée est également représentative pour les autres tranches citées sur la première page.



La performance du fonds est calculée par la société d'investissement Raiffeisen KAG selon la méthode de l'OeKB sur la base des données de la banque dépositaire (en cas de suspension de paiement du prix de rachat, en faisant appel à des valeurs indicatives éventuelles). Pour calculer la performance du fonds, on ne prend pas en compte les frais individuels tels que le montant des frais d'entrée et de sortie, et autres frais, provisions et commissions. Ceux-ci auraient un effet négatif sur la performance du fonds s'ils étaient pris en compte dans le calcul. **Les performances passées ne sont pas des indicateurs fiables des résultats à venir du fonds d'investissement.** Remarque à l'attention des investisseurs dont la devise est différente de celle du fonds : nous attirons l'attention sur le fait que le rendement est susceptible d'augmenter ou de baisser en réaction à des fluctuations des taux de change.

Le fonds (tranche AT0000A1FV77) a été créé le 15 sept. 2015.

## Informations pratiques

La banque dépositaire du fonds est la Raiffeisen Bank International AG.

Le prospectus, dispositions du fonds comprises, les rapports de gestion annuels et semestriels, les prix d'entrée et de sortie ainsi que d'autres informations relatives au fonds sont disponibles gratuitement en allemand sur Internet à l'adresse [www.rcm.at](http://www.rcm.at). Pour les enregistrements à l'étranger, dans des pays non-germanophones, vous trouverez ces informations en anglais sur le site [www.rcm-international.com](http://www.rcm-international.com). Ce dernier répertorie également les organismes payeurs et les agences de vente dans chacun des pays de commercialisation.

Les détails relatifs à l'actuelle politique de rémunération de Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H. (en ce inclus le détail du mode de calcul de la rémunération et des autres gratifications), de même que les données relatives aux personnes en charge de l'affectation de la rémunération et des autres gratifications et aux membres du comité de rémunération, sont disponibles sur Internet sous [www.rcm.at](http://www.rcm.at) et sous [www.rcm-international.com](http://www.rcm-international.com). Sur demande, nous mettons gratuitement ces informations sous forme imprimée à votre disposition.

L'imposition des revenus et gains en capital provenant du fonds dépendent de la situation fiscale de chaque investisseur et/ou de l'endroit où est investi le capital. Nous vous recommandons de vous adresser à un conseiller fiscal. Pour plus de précisions concernant d'éventuelles restrictions de vente, consulter le prospectus.

La responsabilité de Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est un fonds par tranches comprenant plusieurs classes d'actifs. Pour plus d'informations sur la répartition des classes d'actifs dans le fonds, veuillez-vous reporter au prospectus (paragraphe II, point 7).

Ce fonds est agréé en Autriche et réglementé par l'autorité autrichienne de surveillance des marchés financiers.

La société Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H. est agréée en Autriche et réglementée par l'autorité autrichienne de surveillance des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 2 mai 2017.